

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 23

Artikel: La sorcière
Autor: Fourrier, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CONTEUR VAUDOIS

Non seulement nous n'avions devant nous aucun de ces chapeaux, mais une rangée de têtes d'hommes dont le sommet était complètement à nu; aussi pas un effet de scène, pas un détail ne nous a échappé: c'était délicieux.

La fête n'était pas finie, car le lendemain, dimanche, messieurs les journalistes, en compagnie de nombreuses dames invitées, s'embarquaient sur le magnifique bateau *La Suisse*, élégamment pavoisé, et aux accords de l'orchestre Alessandro. Le pont, l'entre pont, l'avant étaient transformés en riantes salles de réceptions en plein air, où les claires et gracieuses toilettes de dames se mêlaient agréablement aux costumes plus sombres des messieurs.

Tout invitait à la gaieté et, certes, elle ne s'est point fait attendre.

Le bateau glissait doucement sur la nappe azurée de notre beau lac qu'une brise légère ridait à peine; le soleil nous envoyait des rayons caressants; la musique était entraînante et le couvert était mis. C'était une vraie gâterie, quoi!

Arrivé dans la baie de Promenthoux, en face d'un magnifique décor de verdure longeant la rive, le bateau stoppa pendant l'excellent déjeuner servi par le restaurateur, M. Lambert.

Vous dépeindrez l'animation, l'entrain étourdissant qui s'emparèrent bientôt de toutes les tables; vous dire tout ce que nous y avons vu et entendu de charmant ne nous est pas possible; il faudrait pour cela tout l'espace qui nous manque et une plume plus alerte que la nôtre. C'est bien regrettable que nos lecteurs n'aient pas été de la partie; mais ce sera pour une autre fois.

La journée de dimanche s'est terminée, comme bien vous pensez, au *Village suisse* et au *Parc de plaisir*, sur les attractions desquels nous reviendrons prochainement.

Ici nous devons ajouter que nous n'avons pas lu sans étonnement le récit des faits et gestes que la *Tribune* se plaît à nous attribuer à l'occasion de la visite dans cette partie de l'Exposition. Il y a évidemment là une grosse erreur ou l'une de ces fautes typographiques qui ne se glissent que trop fréquemment dans les articles de journaux et en dénaturent complètement le sens. Mais, après tout, le mal n'est pas bien grand et l'erreur est facile à corriger. Partout où notre confrère a mis *Conteur*, vous n'avez qu'à lire *Tribune*, et vous serez dans le vrai.

L. M.

Deux lettres de C.-C. Dénéréaz.

Ainsi que nous l'avons rappelé dans notre précédent numéro, notre cher et regretté collaborateur, C.-C. Dénéréaz, avait dirigé pendant vingt ans l'*Union chorale*, dont il continuait à suivre les travaux et les progrès avec un vif intérêt.

Cette Société, dont la fondation remonte à 1860, obtint le 1^{er} prix couronné au concours de chant, à Lausanne, en 1861. Depuis une dizaine d'années au moins, les membres fondateurs survivants se réunissaient régulièrement le 5 mai, dans un petit banquet de famille, en souvenir de ce premier succès. Cette année, organisée par la *Chorale* elle-même, la fête a pris de plus grandes proportions, et au cours du second acte, un chaleureux hommage fut rendu au dévouement des trois principaux et excellents directeurs qui se sont succédé à la tête de la *Chorale*, MM. H. Gerber, Dénéréaz et Troyon.

Puis il fut décidé d'adresser à M. Dénéréaz, déjà gravement malade, une lettre dans laquelle la Société lui renouvellerait sa reconnaissance pour ses longs et précieux services,

tout en lui exprimant ses vœux les plus ardents pour son rétablissement.

Ainsi fut fait; et M. Dénéréaz répondit à cette lettre par ces quelques lignes à la fois simples, touchantes, et dans lesquelles on sent vibrer ce cœur toujours bon, toujours généreux:

Bex, le 8 mai 1896.

Monsieur le Président et Messieurs les membres de l'*Union chorale* de Lausanne.

Messieurs et chers amis,

Je viens de recevoir votre aimable et affectueuse lettre. Non seulement elle m'a causé une grande joie, mais elle m'a fait du bien. Il est des circonstances dans la vie où les témoignages de sympathie des amis donnent du courage et relèvent le moral. Aussi je viens vous remercier bien sincèrement et bien cordialement pour les sentiments que vous exprimez et pour les bons vœux que vous formez pour mon rétablissement et pour celui de ma femme.

J'ai beaucoup regretté de ne pouvoir assister ni à l'anniversaire fêté par la Chorale, ni aux beaux concerts donnés en St-François et dont je n'ai joui que par les échos que m'ont apportés les comités élégieux des journaux. Je vous présente avec bonheur mes félicitations pour les succès que vous avez remportés ainsi que votre cher et dévoué directeur, Monsieur Troyon, et je vous en souhaite de nombreux encore pour l'avenir.

Tous mes vœux pour cette chère Chorale dans laquelle je compte tant de bons amis et au milieu de laquelle j'ai passé les plus belles années de ma vie. Nous y avons eu des jours sombres; mais les beaux jours n'ont cependant pas manqué; l'amitié nous a maintenus unis comme les membres d'une même famille et le souvenir de ce beau temps m'accompagnera jusqu'au tombeau.

Veuillez agréer, Messieurs et chers amis, l'expression de mes sentiments affectueux et reconnaissants.

C.-C. DÉNÉRÉAZ.
Directeur honoraire.

Quelques jours plus tard, les élèves de la 1^{re} classe de l'Ecole normale des filles lui adressaient une lettre dictée par une respectueuse sympathie, un sincère attachement à leur cher professeur pour la santé duquel elles faisaient aussi les meilleurs vœux.

Voici la réponse de M. Dénéréaz, dont chacune des élèves a voulu prendre immédiatement copie:

Bex, le 22 mai 1896.

A la 1^{re} classe de l'Ecole normale des filles, à Lausanne.

Mesdemoiselles et bien chères élèves,

Votre bonne et affectueuse lettre, qui m'est parvenue hier, m'a causé non seulement une grande joie, mais elle m'a fait du bien. Il est doux, quand on souffre et quand on se trouve dans des circonstances un peu pénibles, de penser que l'on sympathise avec nous et d'entendre exprimer des sentiments pareils à ceux que vous ressentez pour moi.

Je vous en remercie bien sincèrement, et soyez persuadées que, de mon côté, j'ai aussi pour chacune de vous une véritable affection, et que je m'impatiente de pouvoir, si Dieu le permet, reprendre mes occupations dans une classe où j'ai toujours rencontré tant de sympathies, où je ne suis jamais entré qu'en éprouvant un sentiment de plaisir et de satisfaction.

Merci encore une fois pour votre aimable et bienveillante attention, et veuillez agréer, mes bien chères élèves, l'expression des sentiments affectueux et reconnaissants d'un maître qui se réjouit de se retrouver avec vous.

Votre bien affectueux,

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

La sorcière.

La conversation roulait sur les sorciers et chacun se moquait de ces prétendus devins, de ces charlatans qui n'avaient dû leur existence qu'à l'ignorance et à la bêtise humaine.

— Les jeunes gens d'aujourd'hui, dit mélancoliquement le grand-père en mettant une bûche dans l'âtre, ne croient plus à rien; sceptiques, désen-

chantés avant l'âge, ils se riaient du passé qu'ils ne connaissent pas, méprisent tout ce que nous avons respecté et nous traitent de radoteurs.

— Pourtant, interrompit une jeune femme, vous avouerez que les sorciers n'étaient que des imposteurs.

— Pas toujours, reprit le grand-père, les sorciers avaient du bon et n'étaient pas ce que vous croyez; la plupart étaient tout simplement des êtres plus intelligents que ceux au milieu desquels ils vivaient. Leur sorcellerie consistait à se servir de la notoriété que leur avait donnée leur supériorité. Ils ne l'employaient pas toujours à faire le mal, au contraire: très souvent ils faisaient le bien. Ils étaient redoutés et respectés. Ils rendaient des services, donnaient de bons conseils, tiraient d'embarras bien des gens, déjouaient les calculs des coquins. Grâce à l'influence dont ils jouissaient, ils jouaient le rôle de petite Providence.

Quand j'étais jeune, il y avait dans mon village une vieille femme qui avait la réputation d'être sorcière. C'était une grande femme, maigre, nerveuse, à l'air taciturne, aux yeux vifs, pétillants d'intelligence, qui inspirait à tous le plus profond respect, un respect mêlé de crainte.

Elle vivait seule dans une maison isolée, au bout du village, n'ayant pour compagnie qu'une poule noire qui ne la quittait jamais.

Sa réputation de sorcière et de femme avisée s'étendait au loin. A vingt lieues à la ronde, on venait la consulter; on lui demandait son avis sur les affaires les plus diverses; questions d'intérêts, affaires de cœur et le reste.

Elle écoutait attentivement les clients, se faisait renseigner sur toutes les particularités ayant trait à l'affaire; après avoir mûrement réfléchi, elle se prononçait.

Ceux qui suivaient ses conseils s'en trouvaient bien.

Les esprits forts du pays se moquaient d'elle par derrière, mais aucun n'aurait osé se permettre la moindre raillerie en sa présence. Quant à ceux qui, autrefois, avaient essayé, elle leur avait rivé leur clou avec tant d'à-propos, qu'elle avait toujours mis les rieurs de son côté.

Un vol important fut commis dans un château des environs appartenant au comte de Herdeck. Une forte somme d'argent disparut sans qu'il fût possible de mettre la main sur le voleur. Quelque temps après ce premier vol, un autre fut accompli et dans de telles conditions qu'il parut évident que le voleur connaissait les habitudes des châtelains et qu'il devait faire partie de la maison.

Cette fois, il ne s'était pas contenté de s'emparer de l'argent qu'il avait trouvé, il avait aussi fait main basse sur des bijoux de grande valeur, bijoux de famille auxquels la comtesse tenait beaucoup en raison des souvenirs qu'ils lui rappelaient.

La gendarmerie fut prévenue, ainsi que le parquet; des perquisitions furent opérées; on interrogea tous les domestiques du château, le tout sans succès; le coupable demeura introuvable. C'est alors que l'on conseilla au châtelain de faire appel aux lumières de la sorcière.

Le comte, qui habitait Paris une grande partie de l'année, haussa les épaules avec dédain.

— Comment, il y a encore des sorcières ici? s'écria-t-il, en plein dix-neuvième siècle!

— Oui, lui dit un habitant du village, une sorcière qui est bien adroite et que vous ferez bien de consulter.

— Pour la confondre, dit le comte, je veux bien; cela nous distraira, à défaut d'autre chose.

Aussitôt il fit atteler et il envoya chercher la sorcière.

La vieille arriva.

— Il paraît que vous êtes sorcière! dit le châtelain.

— Monsieur le comte, je ne sais pas si je suis sorcière; ce que je sais, c'est que l'expérience m'a instruite, et je mets mon savoir au service de mes semblables.

— Pas mal répondit pour une sorcière, dit le comte. Eh bien, il s'agit de mettre votre perspicacité à l'épreuve.

Il lui expliqua de quoi il s'agissait.

La vieille écouta avec beaucoup d'attention et se fit raconter tous les détails qui étaient à la connaissance du châtelain sur les deux vols.

Quand il eut fini.

— Je crois pouvoir vous affirmer, dit-elle, que je découvrirai le coupable. Je reviendrai demain; réu-

nissez dans la plus grande pièce du château tout le personnel de l'habitation, sans exception.

— Il sera fait selon vos désirs, dit le châtelain, persuadé qu'il avait à faire à une vieille folle.

Le lendemain, la sorcière revint; elle était portée d'un panier d'où elle sortit sa poule noire qu'elle plaça devant elle.

— Une poule noire, c'est complet! se dit le châtelain de plus en plus sceptique.

Tous les habitants du château étaient présents: employés et domestiques, institutrices, précepteurs, femmes de chambre, valets, cuisiniers, palefreniers.

La vieille les fixa de ses petits yeux perçants.

— A présent, dit-elle, veuillez fermer toutes les issues, les portes ainsi que les volets des fenêtres. Il faut que la plus grande obscurité règne.

On ferme les portes et les volets.

— Mes amis, dit la sorcière, vous savez pourquoi je vous ai réunis. A deux reprises différentes, des vols ont été commis; jusqu'à ce jour, il a été impossible de trouver leur auteur; par suite, le soupçon pèse sur vous tous. Moi, je suis sûre de reconnaître le coupable. Vous allez, les uns après les autres, défiler devant ma poule et vous lui passerez la main sur le dos; lorsque le voleur la touchera, elle chantera.

Le défilé commença, tous les assistants caressèrent le dos de la poule.

Quand ce fut terminé, la poule n'avait pas chanté.

— Eh bien, dit le comte, gouailleur, la sorcellerie est en défaut.

— Patientez, répondit la sorcière, ce n'est pas fini. Elle ouvrit la porte.

— Vous allez de nouveau passer devant moi et me montrer vos mains, dit-elle.

Le défilé recommença; tout à coup, la vieille prit par le bras un grand diable de domestique.

— Voici le voleur, dit-elle, j'en suis sûre!

L'inculpé nia d'abord; devant l'assurance de la sorcière, il se troubla, balbutia et finit par faire des aveux complets.

Il indiqua l'endroit où il avait caché les valeurs dérobées.

On s'y rendit et l'on retrouva les bijoux et la plus grande partie de l'argent.

Le comte était émerveillé.

— Comment avez-vous fait? demanda-t-il à la sorcière, quand il fut seul avec elle.

— Je veux bien vous dévoiler mon secret, dit la vieille, à la condition que vous ne l'ébruitez pas. Pour réussir, j'ai besoin que l'on continue à croire au pouvoir occulte de ma poule.

Le comte promit de garder le secret.

— C'est bien simple, reprit la vieille; j'ai noirci le dos de ma poule; j'ai pensé avec raison que l'auteur du vol ne la toucherait pas et je l'ai renconné à ses mains blanches.

Vous voyez, ajouta le grand-père en souriant, que les sorciers avaient du bon.

EUGÈNE FOURRIER.

Un de nos abonnés a eu l'amabilité de nous envoyer le morceau en patois qu'on va lire, écrit par notre ancien collaborateur, M. L. Croisié, à l'occasion d'une représentation allégorique des noces anciennes et modernes, donnée à Bex en 1879 ou 80.

C'est avec grand plaisir que nous publions cette jolie page, véritable tableau de mœurs vaudoises, que nous ne connaissons pas encore, et qui a le double mérite d'être à la fois amusant et moral.

Liturgie du mariage.

(XVII^e SIÈCLE)

Le ministre s'adresse à l'auditoire de la manière suivante: Epàos et amis et ti cliáos que sont ice!

Quand lo bon Diu l'a z'u fé lo cié et la terra et tot cein que lài est, lài a betà l'hommo po governà lè béties dái tsamps, lè pessons de l'iguìe et lè osé que s'égaintont pè lè niollès.

Mà ao bet dè quòkiè dzo cé pourr'hommo qu'on lài desai Adam, s'eimbétavè et lài seimbiavè adé que lài manquavè óküiè.

Adon du temps que droumessái, lo bon Diu lài a trai onna coûta et lài a fabreqüà onna

fenna se balla, que quand ie fut désondzi l'ein étai tot amouairiào. Et ça zique qu'avai à nom Eve, avai dza reluquà Adam qu'étai ma fai on bieu luron.

Et là dinse que noutrè premi père-grand sé sont marià sein carcu dè teppé et dè vegnè*, feinameint qu'on einlutsò lão z'avai travaiçà lo tieur et que s'amavont.

Du adon l'a adi étai vouâti coumein onna balla tsoula dè s'amà dévant dè sè marià, et bin mi encora dè s'amà apri, kâ l'est gros plie molési.

Et vo ti épàos et amis qu'èt venu po cé mariadzo, acutà cein que vu vo derè:

L'hommo dái amà sa fenna mé què son père et sa mère, et dái la reveindzi contre lè crouïès dzeins et lè leinguìè coffè.

La fenna drâi acutà se n'hommo et lo servi coumeint onna brava dzein et ne pas tsertsî à portâ lè tsaussè kâ l'hommo dái restâ lo mair.

L'hommo et la fenna dâivont sè conteintâ l'on dè l'autre et ne pas cougui s'apindinci² défrout dè l'otto.

Ai vo oïu?

Toute la noce répond: Oi.

S'adressant aux époux: Vo dou, Gabrion Botsérân et Glodine Testaz, ora que vo sédé cein qu'on sè dái l'on à l'autre, pouaidè-vo promettre dè vivre ein bouna via sein corrata ni taboussi ?

Les époux répondent: Oi.

Le ministre s'adresse à l'assemblée dit: Vo zèt très-ti témoins dè clia promessa et vos vos ein rappelrái. Toparâi se lài ia quò qu'on que satse oquè dè mau dái z'épao, ào que ion dái dou frouillie la patse, lo faut derè.

Après avoir attendu un instant, si personne ne répond, le ministre reprend: Du que nion ne dit rein, paraît que vos ài lo bon Diu avoué vos.

S'adressant à l'époux: Vos, Gabrion Botsérân, prindè-vo po votûra fenna Glodine Testaz, promettè-vos, devant ell'asseimblaïa dè l'amâ et dè lài bailli à medzi et à baire?

L'époux répond: Oi.

S'adressant à l'épouse: Vos, Glodine Testaz, prindè-vo po votûra n'hommo Gabrion Botsérân, promettè-vos dévantell'asseimblaïa dè lo respectâ, de l'acutà dein tot cein que vo deret, dè férè sè soûhi et de lo reminda³?

L'épouse répond: Oi.

S'adressant aux époux: Ora que vos ai ti doù promet dè férè votûtron devâi, vos ètè maria! Et se vos ài dái z'infants coumeint lo vo corzo, betâ-lè dein lo bon tsemín dévant dè sondzi à lão laissi oquè!

S'adressant à l'assemblée: Se vos fêtâ cé dzo, n'ia pas fauta dè tot betâ pè lè z'écuallès et dè férè on tire-bas tanquiè àotré la né.

Vos, tsermalais et tsermalairès, tsantâ et dansi honnâtameint, mà tsouhi-vos de ne pas déroutâ lè z'épao pè votûre manairès!

Et ora que vos allâ reintrâ tsi vos, que lo bon Diu vo gardâi ein bouna santa et vos tignè dzoïaos!

A nos lectrices.

Pour être bon cuisinier, affirme un vieux dicton, il faut être un peu gourmand.

Je trouve le proverbe assez juste; de même qu'il est vrai que, si on devient cuisinière, on naît rôtisseuse. Ceci ne s'apprend pas. Je connais plus d'un cordon bleu qui ne parvient pas à faire un bon rôti.

Pourtant, que faut-il pour bien réussir ce mets si simple?

D'abord faire son rôti à la broche plutôt qu'au four; ensuite, avoir un bon feu ou un four bien chaud, pour saisir la viande; enfin, tourner régulièrement celle-ci et l'arroser le plus souvent possible. En agissant ainsi, on obtient toujours un rôti cuit à point, tendre, doré, très savoureux et bien juteux.

L'important, après cela, c'est de servir chaud. Je dirai donc qu'il est bon, presqu'en toute saison, de faire chauffer le plat dans lequel on sert un rôti. Il en est de même pour la saucière dans laquelle on met le jus, si on ne veut s'exposer à voir se figer promptement la graisse contenue dans ce dernier.

Une maîtresse de maison soigneuse a, de plus, la précaution d'avoir également toujours des assiettes chaudes pour manger les plats chauds, la chaleur étant une des qualités essentielles de la bonne cuisine.

Mais, en revanche, pour les hors-d'œuvre, les plats froids et la salade, des assiettes froides sont indispensables.

C'est dans l'observation de ces petits détails du service que l'on reconnaît une maison bien tenue d'une autre qui l'est moins.

Lorsqu'il y a des jeunes filles dans une famille, il est bon de les dresser à s'occuper de tout cela. La mère, en se déchargeant sur elles du soin de veiller à l'office comme à la lingerie, fait bien, car elle les prépare à accomplir dignement leurs futurs devoirs d'épouse et de mère.

On peut fort bien — c'est un fait — être une bonne ménagère et rester femme du monde. C'est même une qualité qui servira aussi à ces élégantes épouses. Que mes jeunes lectrices se persuadent donc de cette vérité si, par hasard, elles ressentent quelque répugnance à quitter un instant la palette ou le piano pour la casserole ou l'aiguille.

Je pourrais leur citer plus d'une grande dame qui se pique de savoir, mieux que personne, faire sauter un lapin, rôtir un perdreau et préparer un succulent pot-au-feu.

H. DE BONNEMaison.

(XLIX^e Siècle.)

Les Américains, désireux de faire du nouveau, avaient imaginé de donner le spectacle peu ordinaire d'une rencontre de deux trains. Cette originale exhibition a eu lieu à Buckeye-Park, près de Columbus, dans l'Ohio, en présence de 30,000 personnes.

Afin de donner à la catastrophe toutes les apparences de la réalité, deux vieilles locomotives avaient été mises en état, et deux trains avaient été formés avec des wagons à charbon.

Les deux convois furent lancés à quatre milles de distance l'un de l'autre et s'avancèrent lentement pendant l'espace d'un demi-mille. Les mécaniciens lancèrent alors leurs machines à toute vapeur, en ayant soin de sauter à terre au même moment.

Lorsque la rencontre se produisit, les trains avaient acquis une vitesse de cinquante-cinq milles à l'heure. Les machines se heurtèrent avec un fracas terrible, suivi d'une explosion, et furent mises en pièces. Toutes les voitures furent brisées.

L'organisateur de cette nouvelle distraction s'étant approché du lieu de la catastrophe... pour rire, a eu la jambe brisée par un fragment de chaudière.

Il est douteux qu'il donne une seconde représentation.

THÉÂTRE. — On annonce, pour lundi 8 juin, une représentation de *Madame Sans-Gêne*, par une troupe d'artistes du Vaudeville de Paris. Le grand succès que cette pièce a eu l'an dernier sur notre scène, lui assure sans doute une belle salle.

Sommaire du N° 48 du *Journal de l'Exposition nationale suisse*: A travers l'Exposition. — Aus der Geschichte der Schweizerischen Ausstellung II. — L'Arte vecchia e il Genio nuovo. — L'industrie de l'aluminium à Neuchâtel. — L'Ecole dentaire de Genève. — Lord Broyon am Genfersée. — L'extension de nos chemins de fer de montagne. — Cantiere d'inauguration. — Le cor des Alpes. — Chronique de l'Exposition. — Gravures.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.

* Sans calcul de près et de vignes.

¹ Se créer des relations en dehors de la maison.

² Faire ses repas et le raccommoder.